

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-419/SG/FIN autorisant la mise en gérance libre d'une licence de 1er classe.

n° 69-419/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
13 mars 1969

Numéro JO
n° 6 du 25/03/1969

Date du numéro
25 mars 1969

TEXTE INTÉGRAL

M. Fanti Franco est autorisé à exploiter en gérance libre la licence de 13 classe pour la vente de toutes boissons à consommer sur place où à emporter du bar-restaurant «Les Délices», sis rue d'Athènes, à Djibouti, dont le propriétaire est M.Vayanos Kyriakis.